

Offre de volontariat de service civique

Thématique : Enseignement agricole

Proposition de mission : «chargé(e) de mission formation professionnelle continue et suivi de conventions »

I- Organisme d'accueil :

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt à Saint-Claude
N° d'agrément : NA-000-16-00150-00

II- Formations, expériences et qualités demandées

Bac + 3 dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, en région tropicale si possible, des sciences de la vie, du développement rural ou de l'enseignement.

Connaissance souhaitée du fonctionnement des établissements d'enseignement (si possible de l'enseignement agricole) : dispositif des examens par unités capitalisables, par apprentissage, référentiels pédagogiques, enjeux du développement rural...

Permis B

Connaissances informatiques et maîtrise des outils Libre office

Qualités relationnelles

Bonne aptitude à travailler en équipe, avoir le sens de la rigueur et de l'organisation.

III- Présentation de l'environnement professionnel

Le poste proposé prend place au sein du service formation et développement de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) de Guadeloupe. Ce service, qui compte 4 personnes, exerce les fonctions d'autorité académique pour l'enseignement agricole. Il est chargé d'assurer la mise en œuvre des 5 missions de l'enseignement agricole et coordonne les actions de formation dans le cadre des politiques publiques agricoles.

L'enseignement agricole en Guadeloupe concerne 1 100 élèves, stagiaires et apprentis répartis entre l'enseignement public (EPLEFPA de la Guadeloupe) et l'enseignement privé (cinq maisons familiales).

IV- Objectifs de la mission

Le service est en attente d'une réorganisation régionale Antilles et l'adjointe fait fonction de chef de service. Elle a besoin d'être appuyée dans une partie de ses activités de chargée de mission à la formation professionnelle continue et apprentissage et dans les suivis

Les activités prévues sont les suivantes :

- 1) Instruction des demandes d'habilitations des établissements, en lien avec la chargée de mission pédagogique du SFD
- 2) Suivi des candidats à la validation des acquis de l'expérience
- 3) Co-pilotage et suivi des différentes conventions qui sont mises en place ou à venir
- 4) Suivi des activités de l'exploitation agricole de l'EPLEFPA, de la mise en œuvre du projet d'exploitation et appui aux demandes de financement autant que de besoin

V- Conditions matérielles et financières

Indemnité de base de 773,18 € mensuel brut.

Indemnité supplémentaire de 755,49 € mensuel brut pour les volontaires dont la résidence principale ne se situe pas en Guadeloupe, soit un total de 1528,67 € brut.

Couverture complémentaire des risques qui ne sont pas pris en charge par le régime de sécurité sociale. Prise en charge du voyage aller et retour et du transport des bagages à concurrence de 50 kg (0,3 m³) d'effets personnels par voie aérienne ou 130 kg (1 m³) par voie maritime entre son domicile et son lieu d'affectation, par la voie la plus directe et la plus économique.

Poste informatique à disposition.

Voiture de service pour les déplacements professionnels

VI- Temps de travail et droits à congés

Temps de travail de 35 h par semaine.

Droit à congé annuel de deux jours ouvrés par mois de service effectif.

VII- Durée :

6 mois (éventuellement renouvelable).

VIII- **Disponibilité :**

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2020.

IX- **Modalités de candidature :**

Transmission d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation

Entretien (téléphonique ou sur place).

Réception des candidatures au plus tard le jeudi 23 juillet.

X- **Contacts :**

Claude Allemand-Degrange
F/f de cheffe de service formation et
développement

Tel : 05 90 99 09 42

Courriel : [claude.allemand-
degrange@agriculture.gouv.fr](mailto:claude.allemand-degrange@agriculture.gouv.fr)

***Pour en savoir plus sur le statut de volontaire service civique outre mer, vous
pouvez consulter le site : www.service-civique.gouv.fr***